

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	08
Représentés	01
Votants	09
Exprimés	09
Pour	09
Contre	00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212324107-20220926-DE_260922_4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2022

DELIBERATION N° DE_260922_4

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

26 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLEIX

Pouvoirs : Mme Michèle TIXIER-GALLAND a donné pouvoir à Mme Evelyne GIPOULON

Excusé(e)s : Mme Justine BOSSERT, M. Alexandre BOURDERY

Absents :

Date de convocation : 19 septembre 2022

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Objet : adoption des statuts du SIAEP de la Rozeille

Vu l'article 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

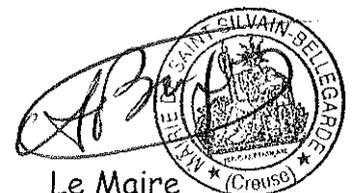
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération n°2022/13 adoptée lors de la réunion du comité syndical du SIAEP de la Rozeille en date du 2 septembre 2022 adoptant les statuts du syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** les statuts du SIAEP de la Rozeille

Affichée le : 06.10.22

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme



Le Maire
Alain BUJADOUX